



Voyages et confluences



Agnès FAYET
Administrative déléguée

est réellement le frelon asiatique qui semble être la première inquiétude apicole actuellement. C'est du moins ce que révèlent les rencontres que nous avons eues lors du congrès de la FNOSAD, les échanges téléphoniques, les images des vidéos reçues, les posts sur les réseaux sociaux, etc. Le sujet est complexe et l'apiculture semble bien désarçonnée. Les apiculteurs économiques ont peu de solutions à l'exception des migrations de ruchers. Les plus petits apiculteurs appliquent certains conseils (ou pas) comme ils le peuvent. Le Plan national de lutte contre le frelon asiatique est en place en France avec la hiérarchie militaire nationale, régionale et départementale se focalise clairement sur la protection et la neutralisation des nids. L'objectif (ou l'espoir) est de faire baisser la pression sur les colonies, mettre en place une plate-forme d'épidémiologie et d'améliorer la sécurité des populations. Le piégeage de printemps est organisé avec les apiculteurs volontaires et les collectivités locales. On ne peut pratiquement jamais de protection des ruchers. Certains déclarent même « je ne y croire », comme si cela relevait de la foi. La sensibilisation à cet égard passe de quelques mouvements locaux honoraires et bénévoles comme par exemple les apiculteurs du Val d'Oise (AVO). Au vu des résultats et de la pres-

sion toujours bien marquée du frelon asiatique dans l'hexagone, parier massivement sur les neutralisateurs privés ne semble pas suffisant. L'intervention de Quentin Rome au congrès de Périgueux (voir p. 9) a bien montré l'importance d'une synergie d'actions à mettre en place conjointement et intelligemment, incluant la réduction du stress des colonies et le piégeage de printemps en appliquant certaines recommandations. Au vu de la situation française - le pays paye les pots cassés de l'invasion et de la légèreté des premières réactions à la menace - la stratégie adoptée en Wallonie ne permet pas de rougir puisqu'elle associe la formation des neutralisateurs, la fourniture de matériel de destruction à certains groupements d'apiculteurs formés à la neutralisation des nids (pour neutraliser les nids dangereux pour les ruchers), l'information des collectivités locales et du grand public, la sensibilisation des apiculteurs à l'importance de protéger leurs ruchers et les moyens pour le faire (formations, ateliers, tutos, etc.), la coordination du piégeage de printemps et la recherche sur les pièges et les attractifs. Le frelon est certes un point d'inquiétude non négligeable mais il ne faut pas éluder d'autres dossiers bien actuels comme l'application de la Loi européenne sur la santé animale : la Belgique est à la traîne à ce sujet et l'AFSCA continue de sortir le lance-flammes dans les ruchers touchés par la loque européenne, maladie sortie du socle des maladies à déclaration obligatoire par la Loi européenne. Selon Martin Dermine, vétérinaire et apiculteur, « un règlement européen annule les lois nationales sur le même sujet, il est le fruit d'un accord entre la Commission européenne, le Parlement européen et les États membres (le Conseil européen). Il entre en vigueur à la date indiquée, à savoir le 21 avril 2021, tel quel, sans nécessité d'être transposé en droit national (comme une Directive). En attendant un Arrêté Royal

sur le sujet, l'AFSCA devrait appliquer le règlement européen qui ne concerne que l'épidémiologie de la loque américaine. » Une consultation du secteur est prévue par la Fédération apicole belge (FAB-BBF) et vous en entendrez parler prochainement.

Ces considérations européennes et ces soucis apicoles semblent bien loin du Chili où avait lieu le 48^e Congrès international Apimondia en septembre. Pourtant, la santé de l'abeille reste partout au cœur du débat (voir p.14). Le point de jonction entre les continents se situe de toute évidence au niveau du climat dont les aléas font des dégâts au Nord comme au Sud, suivis de profonds changements dans les pratiques et dans les productions. Orianne Rollin a suivi le congrès pour nous et rapporte un éclairage de la situation de l'apiculture dans ce long corridor en bord de Pacifique (voir p. 27). La durabilité de l'apiculture était le thème du congrès. Cette thématique a le vent en poupe. Elle doit être absolument associée à la durabilité des pratiques agricoles dans leur ensemble ainsi qu'à une réflexion sur la question de la relocalisation des filières apicoles. Les marchés internationaux sont contaminés par les fraudes et l'image des produits de la ruche risque d'en pâtir auprès des consommateurs. Plus que jamais, un travail sur la qualité et la valorisation des produits est capital.

Je vous laisse découvrir l'apiculture chilienne mais aussi tous les sujets éclectiques de ce numéro. Avant cela, je ne résiste pas à l'envie de citer l'Ode à l'abeille du grand poète chilien Pablo Neruda, parce que la poésie est plus que jamais nécessaire en ce monde :

*Laisse le miel
s'écouler
surplombant des langues infinies
et laisse l'océan
devenir une ruche*

